

1. IDENTIFICATION

❖ IDENTITÉ DE L'ASSOCIATION

■ **Nom de l'association : Association des Parents et futurs parents Gays et Lesbiens (APGL)**

Adresse complète du siège social :

34, avenue du docteur Gley 75020 Paris

Tel : 06 62 57 74 08

Courriel : secretariat@apgl.fr

Site internet : <https://www.apgl.fr>

❖ RESPONSABLE DE L'ASSOCIATION ET DE L'ACTION PRÉSENTÉE

■ **Nom du Président de l'association : Dominique BOREN**

Courriel : paris-idf@apgl.fr

■ **Nom de la personne en charge du dossier présenté (si autre) :**

Agnès BONHOMME MEHEUST

Fonction : présidente section 75

Tel : 06 62 57 74 08

Courriel : agnesb.apgl@gmail.com

❖ PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

■ **Précisez brièvement les activités principales de l'association, le public concerné, le territoire d'intervention et les moyens humains et financiers dont dispose l'association :**

L'association a pour objet la défense des intérêts matériels et moraux des familles homoparentales parent.e.s et futurs parent.e.s homosexuel.le.s et enfants de ces familles. Association homoparentale présente depuis 1986, l'APGL est reconnue d'intérêt général et elle propose des activités d'accompagnement et conviviales pour les familles et futures familles homoparentales. Présente dans toute la France à travers 15 antennes régionales, animées par des adhérent.e.s bénévoles.

L'APGL est apolitique et aconfessionnelle. Elle représente les familles homoparentales dans plusieurs institutions et structures républicaines dédiées aux affaires familiales (UNAF, UDAF, CAF, etc).

Pas de salariés

Nombres d'adhérentes et d'adhérents pour la section 75 : 342 (reconnue par l'UDAF, mais il faut y ajouter les futurs parents non mariés)

Présidente de la section Ile-de-France : Agnès BONHOMME MEHEUST

Budget de la section 75 (au prorata du nombre d'adhérents) = 19 892 € pour l'année 2025

2. PRÉSENTATION DE L'ACTION

❖ TITRE DE L'ACTION

« Visio des Parents et Ateliers d'accompagnement à la parentalité »

❖ CATÉGORIE DU PRIX

☐ Communication

☐ Mobilisation des adhérents

☒ Service proposé aux familles

❖ DATE/PÉRIODE DE MISE EN ŒUVRE

Sur l'année 2024/2025

❖ RÉSUMÉ RAPIDE DE L'ACTION

Il s'agit de deux actions de soutiens proposées aux parents et futurs parents, adhérents à l'association via des temps d'échange :

- la « Visio des parents » : un temps d'échanges sur les problématiques du quotidien pour de l'entre-aide entre pairs, un temps de répit parental
- des groupes de parole reposant sur 3 séances animées par une professionnelle en parentalité.

❖ ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

■ Contexte et historique de l'action

La loi mariage pour tous de 2013, en ouvrant le mariage et l'adoption aux personnes homosexuelles, a permis une reconnaissance officielle de l'homoparentalité. En 2021, l'accès a été donné par le législateur pour toutes les femmes à l'assistance médicale à la procréation (PMA) dans le cadre de la révision de la loi relative à la bioéthique. La France permet ainsi à des couples de femmes ou à des femmes célibataires de faire famille. L'adoption est ouverte aux couples de même sexe.

L'APGL fait le constat que bien que notre Société ait évolué vers plus de tolérance, des différences et des situations de stigmatisation aussi bien des homoparents que de leurs enfants perdurent.

Ces stigmatisations ont des conséquences sur la vie psychologique de la famille homoparentale : risque de renfermement pour éviter d'avoir à subir un environnement inamical, sentiment d'isolement, environnement non sécurisant pour les enfants.

Les homoparents craignent de se tourner vers les structures d'aide à la parentalité proposées par les institutions. Ce constat réalisé par l'APGL appelle à soutenir la parentalité des familles homoparentales adhérentes.

L'APGL - section Paris - mène des actions selon 3 axes :

- L'accompagnement et le soutien à la parentalité,
- La visibilité des familles pour une meilleure inclusion et pour lutter contre les discriminations,
- La promotion d'œuvres (livres, expositions, ...) pour assurer la visibilité et l'inclusion des familles homoparentales.

Les actions de soutiens proposés aux homoparents et futurs homoparents sont :

- Ecoute via des échanges personnalisés par mail et par téléphone,
- Activités ludiques en famille pour rompre le sentiment d'isolement des parents et des enfants,
- Actions collectives d'échanges et d'entraide entre parents et futurs parents (boucle d'échanges, réunions d'informations thématiques, visio des parents, groupes d'échanges collectifs).

❖ DESCRIPTION DE L'ACTION

■ Organisation de l'action et déroulement

La Visio des parents

Il s'agit d'un temps pour et entre parents, un temps pour échanger sur les problématiques du quotidien pour de l'entre-aide entre pairs.

Pour dépasser les contraintes de garde d'enfant, de déplacement, il a été tenté l'expérience en visio, sur un horaire d'après « le couché » entre 20h45 et 22h. Un thème est proposé à chaque séance. Afin d'échanger de manière fluide et conviviale, le nombre de connexion est limitée à 12. Un ou une bénévole anime la visio.

La première a eu lieu en décembre 2024 avec le souhait d'en proposer une par trimestre.

Les thèmes suivants ont été abordés :

- « Raconter son histoire à l'enfant, selon les âges »
- « L'injection à la parentalité parfaite : quel poids sur le quotidien ? »
- « Mon enfant entre à la maternelle, en primaire, au collège = notre relation avec l'école entre inquiétude et revendication »

Les thèmes suivants sont envisagés pour les deux prochains trimestres :

- « le sommeil : comment gérer les petites nuits, l'endormissement des plus grands »
- « la relation avec la famille élargie : grands-parents, oncle, tante »
- « la crainte du harcèlement à l'école »
- « Pré-adolescence / adolescence = comment entretenir le dialogue ? »

■ Public cible de l'action

La visio des parents est réservée aux « déjà » parents de l'association. Chaque séance est limitée à 12 connexions. Une dizaine de parents sont autour de l'écran à chaque séance.

■ Implication des familles

Les familles sont informées du programme des visios via la « News Letter » de l'Antenne, le site internet et la boucle WhatsApp pour rappel. A chaque fin de visio, le thème de la prochaine est validée et un « appel aux thèmes » est lancé.

■ Acteurs impliqués dans la conception ou la réalisation de l'action?

Cette action est soutenue par la CAF en parallèle des ateliers d'accompagnement à la parentalité accompagnée par une professionnelle.

■ Moyens et nature des financements alloués à l'action

Temps de bénévole pour préparer la visio et l'animer (prévoir 4h par séance qui pourrait être valorisée à ETP = 46,6€)

Licence association pour les moyens techniques

❖ **Autres points que vous souhaiteriez exposer :**

Autre Action mise en place : « Atelier d'accompagnement à la Parentalité »

Depuis 2022, l'APGL propose à ses adhérent.es des ateliers conduits par une professionnelle de la parentalité.

Des groupes de parole sur sa maternité, sur sa paternité, permettent d'élaborer collectivement ce qu'est d'être mère, père aujourd'hui, quel que soit son projet de vie.

Il s'agit d'un temps offrant la possibilité d'échanger pour construire et voire déconstruire ses représentations, en petit groupe, avec bienveillance et accompagné par une psychologue spécialisée dans l'animation de groupe. Explorer sa maternité ou sa future maternité, sa paternité ou sa future paternité, c'est réfléchir à sa propre filiation, c'est interroger ses représentations et celles qui peuvent être imposées socialement, professionnellement ou dans le cercle privé. Ces ateliers permettent de renforcer la confiance en soi des parents et futurs parents pour le bien-être et le bien grandir de leurs enfants.

Un atelier est composé de 3 séances de 2h chacune pour un groupe composé de 8 personnes.

3 ateliers sont prévus sur 2025 = 24 personnes bénéficient de cet accompagnement.

Le coût pour l'organisation de 3 ateliers de 3 sessions est de 2 340€ - location de salle comprise

3. ÉVALUATION

❖ **BILAN DE L'ACTION**

■ **Points positifs et impacts de l'action :**

L'organisation des visios Parents rencontre un écho favorable. Certains parents ont participé à toutes les séances. Il y a eu entre 8 et 10 connexions par séance, ce qui correspond à peu près à 20 parents.

Cela offre un temps de ressource et de se conforter dans les missions de parents et rompt l'isolement.

Permet la participation sans difficulté de déplacement et de garde d'enfant

Les ateliers accompagnés par la professionnelle sont complets à chaque session. Les participants et les participantes sont très satisfaits et cela leur apporte une certaine sérénité. L'appréciation se fait via un questionnaire de satisfaction.

■ **Points négatifs ou difficultés rencontrées :**

Pour les Visios, le moment d'échange est beaucoup moins convivial que des groupes de paroles en présentiel. Il ne créent pas les mêmes liens entre les participants.

En parallèle, il est nécessaire d'organiser des temps de rencontre physique en famille pour maintenir un lien « réel ».

Pour les ateliers accompagnés par une professionnel, il faut gérer les inscriptions, voire liste d'attente. Le coût de l'atelier est non négligeable, il repose sur des subventions CAF, il est donc nécessaire d'élaborer le dossier de subvention.

❖ **Pensez-vous que votre action soit reproductible par une autre association ?**

Oui



Non



Pourquoi ?

Les visios sont faciles à mettre en place, si population cible avec moyens de connexion.

❖ **En quoi estimez-vous que cette expérience est réussie et mérite d'être valorisée ?**

Les visio des parents sont une réponse aux besoins d'échanges et de soutien entre homoparents en dépassant les difficultés de garde d'enfant et de déplacement. La participation démontre qu'elles répondent à une attente. Les habitudes de visio prises depuis le COVID permet à l'association de proposer une réponse souple et innovante. Ces visio permettent également à mieux se connaître entre adhérentes et adhérents.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : vendredi 16 septembre 2025

udaf75@udaf75.fr

28 place Saint-Georges – 75009 Paris